



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le lundi 10 mars 2024

L'État poursuit ses engagements aux côtés des femmes franciliennes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la préfecture réaffirme son engagement en faveur des femmes franciliennes. En 2025, le thème de cette journée est : "Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation". Cet événement constitue un moment clé pour mettre en valeur et souligner les actions de l'État en faveur des droits des femmes, qui œuvre activement tout au long de l'année, aux côtés de ses partenaires, pour accompagner les femmes dans leur reconstruction et la réalisation de leurs projets de vie.

Plusieurs événements marquants ont ponctué les quelques jours encadrant ce 8 mars, illustrant l'engagement pérenne de la préfecture :

7 mars

Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, s'est rendu au Muséum national d'Histoire naturelle à l'occasion de la matinée "**Femmes en science**", en présence du Premier ministre François Bayrou.

Marc Guillaume a également rencontré les participantes du programme **THOM for You**, en partenariat avec la fondation THOM et le CIDFF de Paris. Ce programme soutient les **femmes éloignées de l'emploi** en leur offrant une formation et en leur proposant un contrat temporaire dans le secteur de la bijouterie, afin de faciliter leur réinsertion professionnelle et ainsi leur autonomie personnelle.

Marie Gautier-Melleray, préfète, secrétaire générale des politiques publiques, a rencontré l'équipe du **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) en charge du Van info femmes**. Ce dispositif mobile parcourt l'Île-de-France pour aller à la rencontre des femmes, notamment celles qui sont éloignées des structures d'accompagnement traditionnelles, en leur apportant soutien, informations sur leurs droits, ateliers de sensibilisation et orientation vers des professionnels qualifiés. La préfecture s'engage à hauteur de 50 000 €.

8 mars

Baptiste Rolland, préfet, directeur de cabinet, a inauguré une **résidence destinée aux femmes victimes de violence(s), en situation d'exclusion et de grande précarité**, dans le 10^{ème} arrondissement de Paris. Ce lieu regroupe une pension de famille de 30 logements gérée par l'association **Aurore** et un **centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)** géré par par l'association **Une Femme Un Toit**. La préfecture s'engage à hauteur de 12,4 M€.

L'ensemble de ces actions/programmes et structures sont soutenues par la préfecture de la région d'Île-de-France et s'inscrivent dans les actions plurielles et concrètes portées par l'Etat tout au long de l'année.

➤ **L'État poursuit ses engagements avec le ministère de la Justice et le CDIFF**, dans la lutte contre les violences conjugales notamment par la mise en place d'une ligne téléphonique disponible 24h/24 et 7j/7 pour les demandes d'hébergement d'urgence, et en contribuant à la mission d'information à travers la création de supports, tels que des plaquettes informatives.

➤ **Le soutien de l'État dans la lutte contre les violences faites aux femmes se traduit également par une augmentation régulière des capacités d'hébergement dédiées aux victimes. En dix ans, le nombre de places a augmenté de 165 %, atteignant aujourd'hui 2 800 places pour les femmes victimes de violences**, ainsi que plus de **1 000 places pour les femmes enceintes et celles sortant de maternité**, créées depuis 2021. De plus, **537 places supplémentaires** sont spécifiquement réservées aux femmes victimes de violences, réparties entre **407 places en CHRS, 20 dans les dispositifs d'asile, 69 en résidences sociales et 27 dans une pension de famille.**

➤ **L'État lutte contre la prostitution et les mutilations sexuelles féminines**, grâce à la Commission de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle qui accompagne et protège les femmes, met en place des parcours de sortie de prostitution. En 2025, l'Etat a également signé le premier plan francilien de lutte contre les mutilations sexuelles féminines.

➤ **L'État s'engage à améliorer l'accès à la santé sexuelle pour les femmes** en finançant les **Maisons départementales du Mouvement français pour le planning familial**, proposant un accès à l'IVG médicamenteuse, des conseils familiaux et conjugaux et des interventions d'éducation affective et sexuelle en milieu scolaire.

➤ **L'État promeut l'égalité professionnelle et la culture de l'égalité**, notamment par le financement du concours **Créatrices d'avenir**, qui accompagne de nouvelles entreprises dirigées par des femmes en Île-de-France via des aides aux prêts bancaires, un financement direct ou encore des mises en relation. En 2024, **8 lauréates** ont été récompensées.

L'État est pleinement engagé aux côtés de chaque femme francilienne. Cet engagement, fort et constant, s'inscrit pour une société égalitaire et apaisée, gage du respect des valeurs de la République.

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15